

Précarité et crise du logement dans GPSO 2^{ème} partie

Le 25 janvier 2024

PLAN (3)

4. Présentation du site de l'OPML

5. Le rôle des associations

- La lutte contre la précarité
- Que faire concernant le logement?

Quel rôle des associations?

La lutte contre la précarité:

- Un outil pour faire un état des lieux: le soliguide
- Dans le domaine du mal-logement, agir et accompagner

Les ressources de la solidarité nationale et du tissu associatif

voir **SOLIGUIDE**

Soliguide rassemble tous les services, initiatives et ressources pour les personnes rencontrent une difficulté

- Alimentation (distribution alimentaire, repas chaud sur place, colis alimentaire, épicerie sociale et solidaire)
- Accueil (accueil de jour, halte de nuits, hébergement à long terme, garde d'enfants, espace famille)
- Matériel (bagagerie, vêtements, boutique solidaire, animaux..)
- Technologie (accès wifi, ordi, téléphone, prise)
- Hygiène (douche, toilettes, kit périodiques, kits d'hygiène, bien-être...)
- Conseil (accompagnement juridique, admin, domiciliation, écrivain public, conseil handicap, parentalité...)
- Santé (spécialités, CMS, PASS...)
- Formation – Emploi (Atelier numérique, cours de français, accompagnement à l'emploi, insertion par l'économique, soutien scolaire)

Les ressources de la solidarité nationale et du tissu associatif ex SOLIGUIDE

QUE RECHERCHEZ-VOUS ?
Alimentation



À PROXIMITÉ DE ?
92220



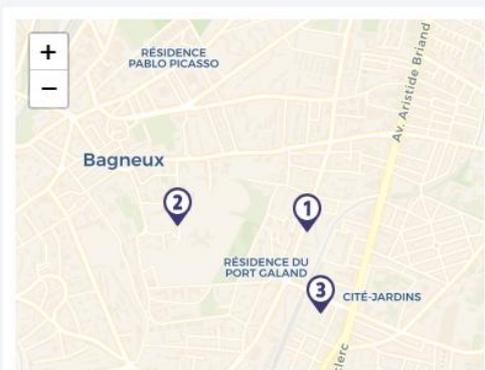
← Alimentation Distribution de repas Restauration assise Colis Alimentaire Epicerie Sociale et Solidaire Fontaine à eau

Recherche alimentation autour de 92220

Afficher les filtres

3 lieux

Ouvert aujourd'hui



1 Secours Populaire Comité de Bagneux

28 Avenue Paul Vaillant Couturier, 92220 Bagneux

Le Secours populaire français intervient auprès des personnes en précarité dans les domaines de l'aide alimentaire, vestimentaire, de l'accès et du maintien dans le logement, de l'accès aux soins, de l'insertion socioprofessionnelle, de l'accès à la culture et plus généralement de l'accès aux droits pour tous... [en savoir plus...](#)



Plus d'infos

01 45 36 01 19

Fermé aujourd'hui

PPT VSGP 16 nov PRECARITE V2.pptx

La précarité, Quelques exemples de l'implication des associations

- L'aide alimentaire (107 lieux identifiés par SOLIGUIDE dans le 92, dont 55 soutenus par la DRIHL92)
- L'accès au droit (rôle du Collectif Citoyens Fraternels , les permanences migrants, les boutiques du droit). Exemple:

A Malakoff, l'association **Scarabée (Solidarités citoyennes avec les réfugié-e-s et les exilé-e-s**

J'ai besoin d'aide
I need help

- > Pour mes papiers
- > Pour apprendre le français
- > Pour me nourrir

Je veux aider
I want to help

- > Dons
- > Bénévolat
- > Aide alimentaire

La précarité, Quelques exemples de l'implication des associations

Centre d'accueil de jour "Le Rameau"

Organisation : Croix-Rouge - Unité Locale de Boulogne-Billancourt

👥 Accueil inconditionnel adapté aux personnes majeures.

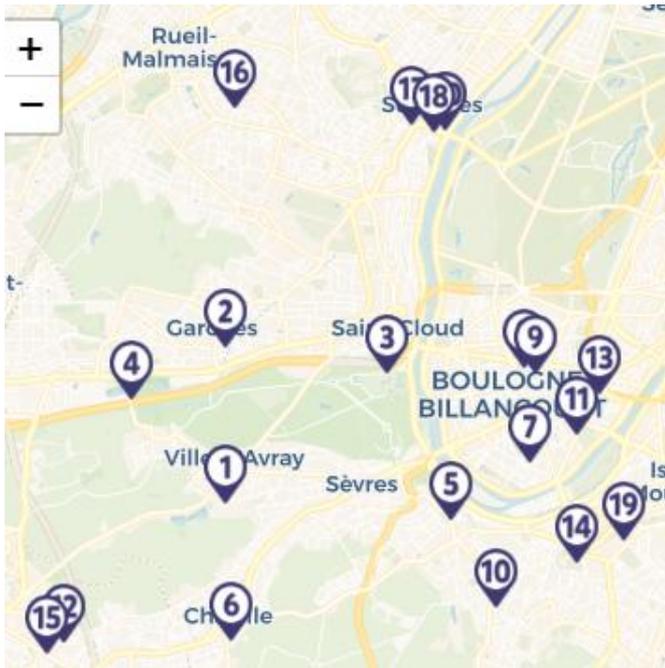
📌 Autre information importante : *Accueil aux personnes en situation de précarité ou vivant dans la rue.*

Accès libre

Langue(s) parlée(s) : Français

L'accueil de jour "Le Rameau" est géré par plusieurs associations : Ordre de Malte/Saint Vincent de Paul/Secours catholique/Croix-Rouge. Il peut accueillir 40 personnes (hommes ou femmes) et offre des services tels que le petit-déjeuner, une laverie, des douches, etc.

Le Rameau propose également des jeux et ateliers, des points informatiques ainsi que des consultations médicales et un coiffeur.



La précarité, Quelques exemples de l'implication des associations

IMMAC

Organisation : IMMAC

 Accueil inconditionnel

Accès libre

Langue(s) parlée(s) : Français, Anglais

L'église de l'Immaculée conception de Boulogne Billancourt vous accueille tous les vendredis matins afin de vous proposer un accueil suivi d'un repas chaud ainsi que d'un colis alimentaire.

Un ticket est à récupérer sur place dans la matinée afin de pouvoir accéder à cette aide. Toute la matinée, lors de l'accueil en attendant le repas du midi, sont distribués du thé, café et viennoiseries

Le vendredi soir, un dîner est proposé aux mamans accompagnées de leurs enfants.

UN GUIDE

Toutes les fiches pratiques en fonction de ma situation

-  [Je suis demandeur d'asile](#)
-  [Je suis réfugié](#)
-  [Je suis sans-papiers](#)
-  [Je suis en situation régulière](#)

-
-  [Je suis une femme enceinte](#)
 -  [Je suis une femme victime de violences](#)
 -  [Je suis en situation de handicap](#)
 -  [Je suis étudiant](#)
 -  [Je suis mineur \(- de 18 ans\)](#)
 -  [Je suis jeune](#)
 -  [Je suis une personne LGBT+](#)

Ces fiches sont rédigées et mises à jour par la [Fédération des Acteurs de la Solidarité Île-de-France](#) et [Les Restos du Coeur](#) en partenariat avec [l'association Solinum](#).

La précarité, Quelques exemples de l'implication des associations

UN OUTIL pour les personnes en difficulté mais aussi pour les associations:

- Se mobiliser pour le mettre à jour
- L'ancrer dans les réalités locales (ex le GOALH ; guide d'orientation pour l'accès au logement et à l'hébergement)
- Dans le cadre des plans de lutte contre la pauvreté, se demander si ma commune dispose des fonctions pour soutenir les personnes en difficulté

Agir et accompagner

	Nombre de places au 31/12/2022
Places d'hôtel	289
Hébergement (CHU, CHRS, CADA)	404
Hébergement pour migrants et réfugiés	321
Places en logements adaptés (PF, FJT, FTM, RS)	2 624
Places en intermédiation locative (solibail,...)	639 pour 188 logements

CHU/CHRS/ Logements adaptés:
La Canopée + chrs éclatés
SNL92, Habitat et Humanisme:
Intermédiation locative

La canopée



Ville d'Avray- Habitat et Humanisme –Gecina

*H&H IDF d'une offre en intermédiation locative à Ville d'Avray (carencée) avec **un dispositif expérimental** proposant une alternative de production de logements à destination des plus fragiles auprès des communes carencées en logement social.*

○ Contexte

Dans le cadre du déploiement de sa stratégie de mobilisation du parc privé auprès des institutionnels, H&H IDF initie avec la Ville, l'Etat et Gecina **un dispositif expérimental** de contractualisation dans le cadre du dispositif SRU, **visant à mobiliser 37 logements dans un domaine privé pour une durée de 18 ans à destination des publics les plus fragiles.**

Un projet innovant, réalisé pour la première fois en Ile de France.

○ Principe du montage

- les 37 logements (T2, T3, T4) font partie d'un ensemble immobilier appartenant à Gecina. Ces logements seront conventionnés ANAH dans le cadre du **dispositif Loc'Avantages** : 29 logements sont situés dans des immeubles neufs et 8 logements dans les immeubles existants réhabilités.
- Cette offre est **complétée par une salle de réunion et un espace d'accueil des publics.**
- **l'accompagnement social** est financé par la commune, qui est en carence SRU, par déduction de ce financement dans ses pénalités SRU.

LES ASSOCIATIONS exemples

- **MIGRANTS**

Welcomme Singa offre des hébergements aux réfugiés chez des particuliers

Carmeudon <https://carmeudon.org/> est une association humanitaire indépendante créée en décembre 2015 sur l'initiative spontanée d'habitants de Meudon venus d'horizons divers. Elle a pour objet de faciliter l'insertion dans la société française de personnes bénéficiant du statut de réfugié ou d'un statut équivalent.

- **Expulsions:** les Espaces solidarité habitat de la Fondation Abbé Pierre

L'accompagnement socio-juridique est assuré par une équipe de bénévoles et de salariés pour des parisiens vivant en habitat indigne ou indécent, en hôtel meublé, en situation d'expulsion locative ou pensant être victime de discrimination pour accéder à un logement.

Pacte des solidarités Création d'équipes socio-juridiques pour accompagner 30 000 ménages par an en capitalisant sur l'expérience de l'Espace solidarité habitat de la Fondation Abbé Pierre

- **SOUTIEN À DES MÉNAGES FRAGILES EN COPROPRIÉTÉ cf FAP**

Les domiciliations

La domiciliation est la première porte d'entrée vers l'**accès aux droits**. Elle permet en effet à des personnes qui n'ont pas de domicile stable de disposer d'un **justificatif de domicile** et d'une **adresse** pour recevoir du **courrier** et **bénéficier des aides et prestations sociales** auxquelles elles peuvent prétendre, telles que le **revenu de solidarité active (RSA)**.

Source DRIHL

Domiciliations	2014	2016	2019	2021	Evol en % 2021/2016
VSGP	685	792	1 466	1 586	100,3
GPSO	376	408	441	565	38,5
POLD	4 092	3 227	3 259	3 112	-0,04
BNS (sans Argenteuil)	5 200	3 216	4 179	4 450	38,4
Hauts-de-Seine	10 353	7 643	9 345	9 713	27,1
dont par les CCAS	2 470	3 090	3 884	4 466	44,5
dont par les Associations	7 879	4 553	5 461	5 247	15,2

Une autre approche des personnes en rupture de logement : **les domiciliations** qui rendent compte de l'absence de domicile personnel. Les deux territoires du nord du département domicilient **3,5 fois plus** que les deux du sud. **Les CCAS ont fortement augmenté leur activité de domiciliation.**

Essayez de faire bouger les lignes

Des lieux, des instances où les associations sont consultées et informées.
Idée de coconstruction de la politique publique de lutte contre le sans-abrisme réunissant les services de l'Etat, les associations, les collectivités territoriales et les bailleurs sociaux.

Enjeu: Intervenir collectivement dans des instances au niveau département, territoires, Communes pour porter les problématiques du logement repérées.

« Réunissez-vous et vous serez écoutés » Jacques Delors

Être **partie prenante** cad un acteur collectif concerné par un projet
Implication dans un processus de participation / concertation (pouvoir, légitimité, urgence)

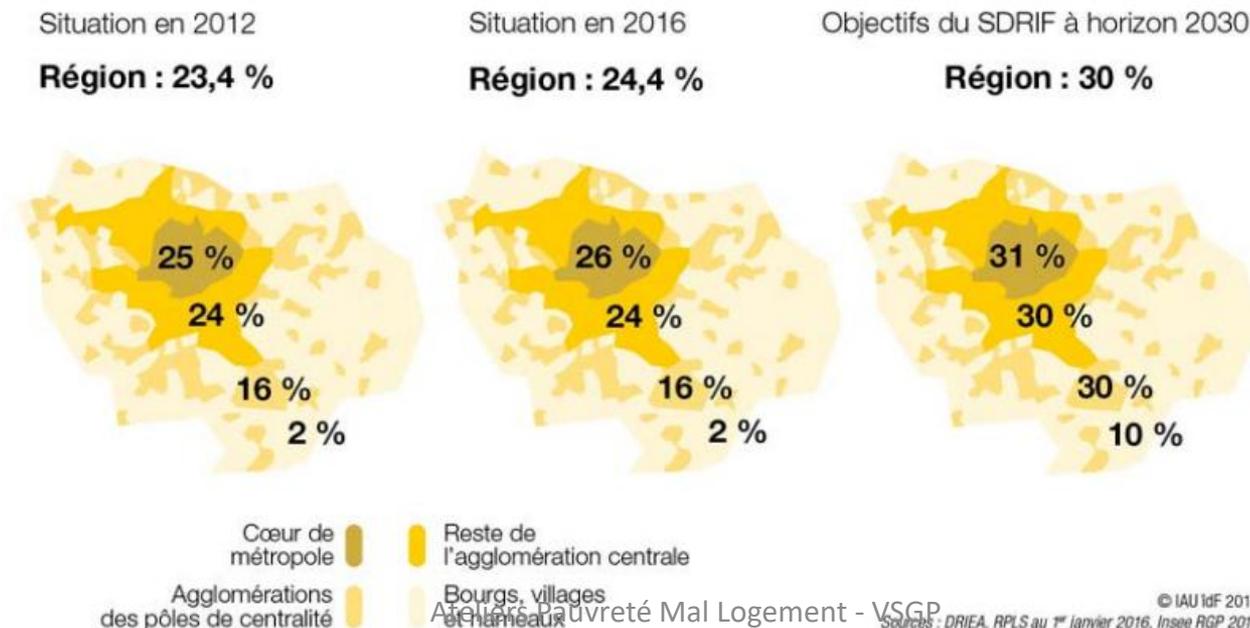
Essayez de faire bouger les lignes

- Le CRHH - Conseil Régional de l'Habitat et de l'Hébergement
- Le CCF- Le Collectif Citoyens Fraternels
- Le PDALHPD - Le Plan Départemental d'Action pour le Logement et l'Hébergement des Personnes Défavorisées
- Le SIAO - Service Intégré de l'Accueil et de l'Orientation
- Le DALO/ la COMED
- Les CIL
- Les CCAS

L'incapacité à accroître suffisamment son parc de logements sociaux(1)

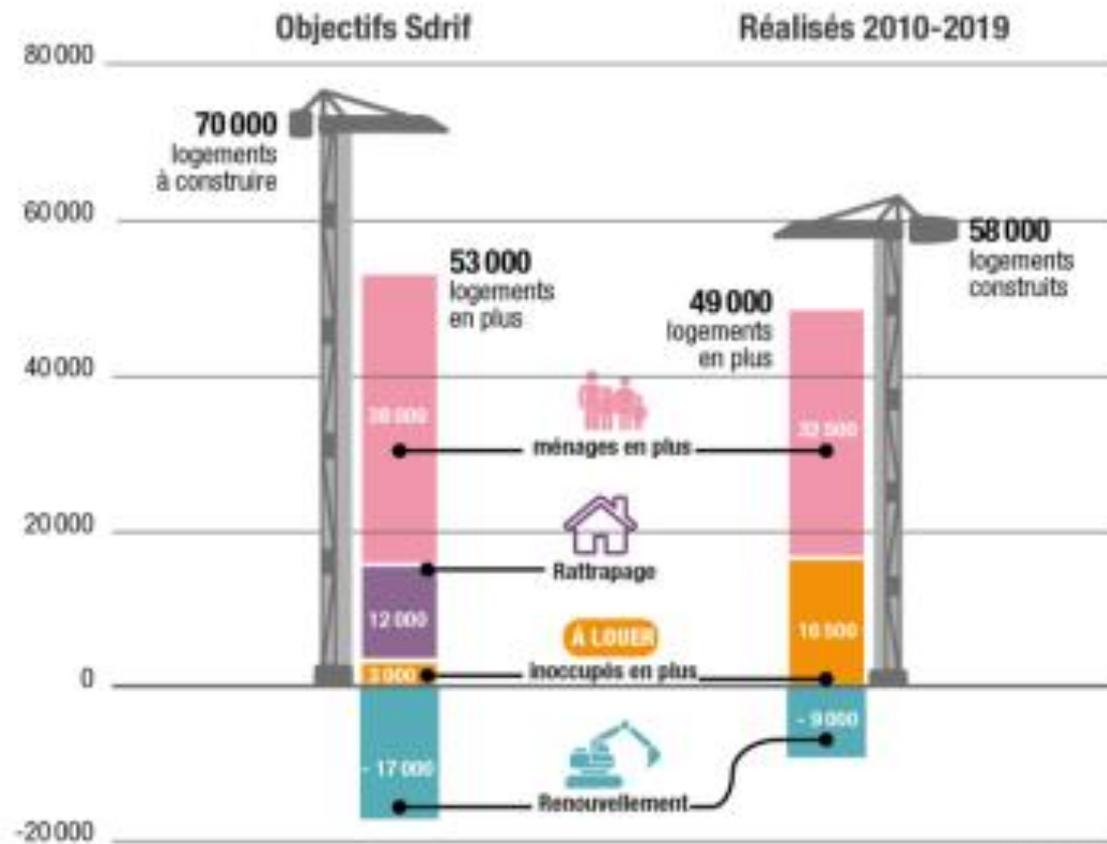
- L'Île-de-France est la **seule** région française à disposer d'un **objectif de construction fixé par la loi RGP** « Relative au Grand Paris » - juin 2010 . Face à l'atonie de la construction (45 000 par an entre 1980 et 2010) et alors que la population francilienne présentait une croissance lente, mais constante, le législateur a considéré en 2010 que **70 000 logements** devaient être construits chaque année dans la région (dont **32 000/37 000 logements sociaux**)

Taux de logements locatifs sociaux



L'incapacité à accroître suffisamment son parc de logements sociaux(2)

Objectifs annuels de construction en Île-de-France



© L'INSTITUT PARIS REGION 2022

Sources : Sdrif ; Insee, RP 2010-2019 ; Zchiers Malic

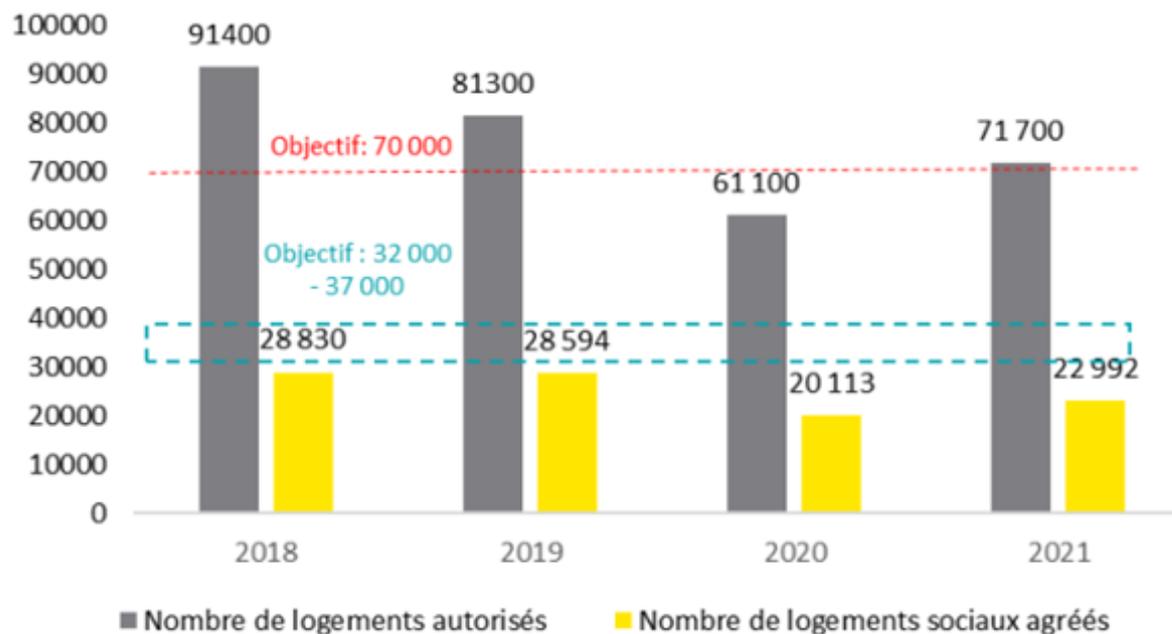


Ateliers Pauvreté Mal Logement - VSGP

16 novembre 2023

L'incapacité à accroître suffisamment son parc de logements sociaux(3)

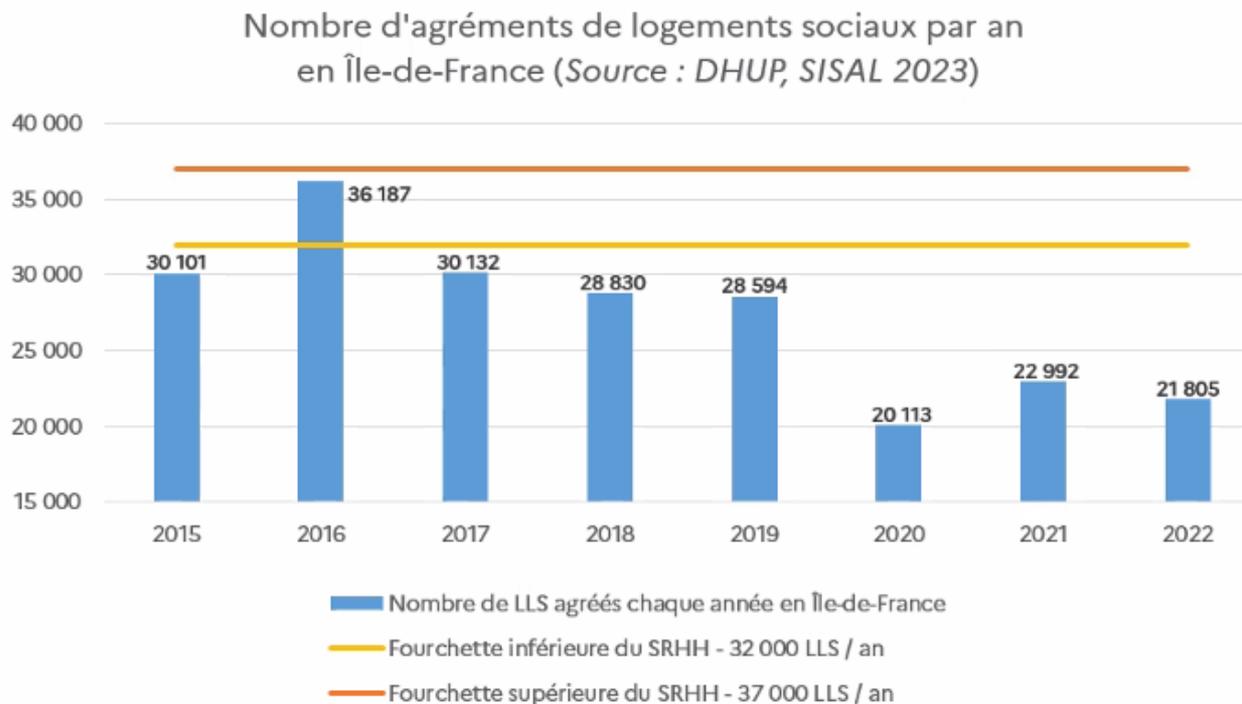
Figure 11 Evolution du nombre de logements autorisés et d'agréments de logements sociaux (2018-2021)



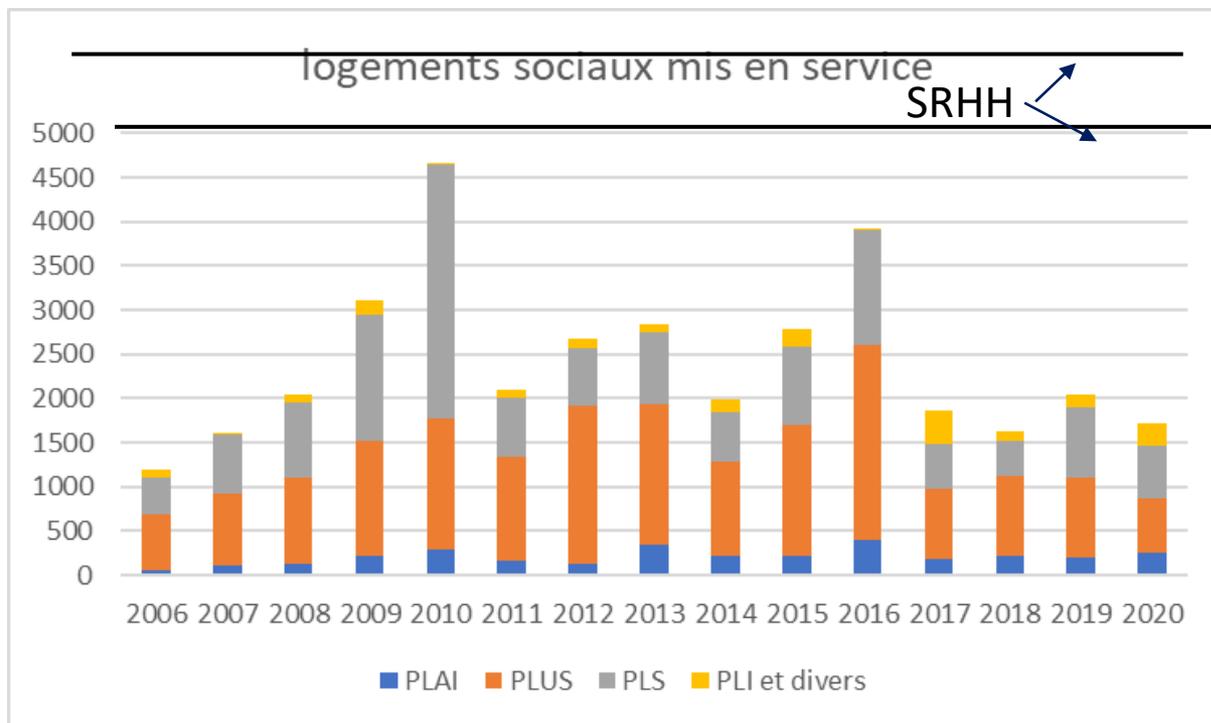
Un pic de mises en chantier est atteint entre 2017 et 2019, années au cours desquelles l'objectif fixé par la loi est atteint

Objectifs de production sociale : Bilan sur la période écoulée

En moyenne, ont été agréés en Île-de-France **un peu moins de 26 400 logements sociaux par an sur la période 2018-2022**, soit 82% de l'objectif bas et 71% de l'objectif haut fixé par le SRHH.



Le niveau moyen de production et évolution du stock (1)



Moyenne annuelle
2413 pour le 92
 logements dont
 PLAI 210 (9 %)
 PLUS 1180 (49%)
 PLS 895 (37%)
 PLI 128

L'incapacité à accroître suffisamment son parc de logements sociaux(5)

Hauts-de-Seine

	Objectifs annuels de production	2018	2019	Moyenne 2015-2019	2020	2021
Total production de logements	12 600	17 152	13 519	14 618	12 175	11 612
Logements sociaux	4995/6022	3434	2834	2955	2996	2871

L'incapacité à accroître suffisamment son parc de logements sociaux(6)

Un problème de gouvernance

- Le pilotage de la production de logements se fait à l'aide de différents documents: Le SDRIF (Schéma directeur), le SCOT (Schéma de cohérence territoriale), la TOL (territorialisation de l'offre de logement), le **SRHH** (schéma régional de l'habita et de l'hébergement) et les PLUi
- **Le SRHH d'une durée de six ans est un document de planification stratégique qui s'impose au schéma de cohérence territoriale (SCOT), aux plans locaux d'urbanisme (PLUi).**
- Le SRHH est élaboré et voté par le CRHH, Conseil Régional de l'Habitat et de l'Hébergement, Instance coprésidée par l'Etat et la Région Ile-de-France. Il a été créé en 2014.
- Le CRHH d'Île-de-France réunit une centaine d'acteurs de différents horizons, des élus locaux, des représentants des principales fédérations professionnelles, des délégués syndicaux, Il réunit ainsi les conditions nécessaires pour la complexité des enje
- **Quelques associations représentées dans le 5^{ème} collège:**
ATD, FAPIL, FAS, FAP, SAMU Social.....

L'incapacité à accroître suffisamment son parc de logements sociaux(7)

Objectifs anciens

	Objectifs de production arrêté dans le SRHH	Logement social	
		Déclinaison de l'objectif minimal du SRHH de 32000	Déclinaison de l'objectif minimal du SRHH de 37000
MGP	38 000	19 700	22 680
dont T2	2 600	860	1 070
dont T3	2 000	1 151	1 351
dont T4	4 300	2 059	2 439
dont T5	2 900	925	1 162
Autre	32 300	12 100	14 430
Total	70 300	31 800	37 110

Echec du Principe de territorialisation pour la Métropole du Grand Paris

Refus de voter le schéma de territorialisation
Enjeu pour le SRHH de 2024-2029

Impact important sur les PLUi

Objectifs nouveaux

Projet SRHH 2024-2030 pour T3
Objectif de production: **2000**
Pour les logements sociaux:
1287/1587

Le Collectif Citoyens Fraternels

Le collectif Citoyens Fraternels 92 regroupe une vingtaine d'associations de solidarité par le cadre d'une charte, agissant conjointement dans le département des Hauts-de-Seine.

Engagé pour un véritable « **Vivre ensemble dans le 92** », le collectif Citoyens Fraternels 92 se mobilise pour l'accès au logement, aux droits et à l'emploi des Alto-séquanais.e.s.

Ordre du jour du GT Accès aux droits:

1. Droits des étrangers -

Bouge ta préf (référés et mobilisation),

- les sous-préfectures,
- la situation MNA - jeunes majeurs,
- la loi immigration

2. Actualités

La Journée des Oubliés de la Santé et du Droit du SPF le 1^{er} février -

- La CAF (webinaires) -

3. Texte sur le GT à rédiger pour le **rapport d'activité 2023** du collectif Citoyens Fraternels 92

4. Action d'**identification des villes réfractaires à la domiciliation**

Le CCF

Nous agis
pour faire



Associations membres



PLAN DEPARTEMENTAL D'ACTION POUR LE LOGEMENT ET L'HEBERGEMENT DES PERSONNES DEFAVORISEES PDALHPD

Le PDALHPD est un cadre institutionnel partenarial piloté
conjointement par l'Etat et le Conseil départemental.

Le PDALHPD 2023-2029 concerne l'ensemble des thématiques suivantes :

- L'accès aux solutions d'hébergement et de logement accompagné
- L'accès au logement
- La prévention des expulsions
- La lutte contre l'habitat indigne et la précarité énergétique
- L'accompagnement social

Les associations impliquées:

- collège 7 avec les représentants des associations dont l'objet est la lutte contre l'exclusion.
la défense des personnes en situation d'exclusion par le logement:

FAS, SIAO, ESSOR

- collège 14 avec les représentants des organismes œuvrant dans l'accueil, l'hébergement
et l'accompagnement vers l'insertion et le logement des personnes sans domicile:

Secours Catholique, Croix rouge, SNL92

Cf le webinaire de l'OPML/DRIHL

Le PDALHPD

Le Plan Départemental d'Action pour le Logement et l'Hébergement des Personnes Défavorisées (PDALHPD) est un cadre institutionnel partenarial piloté conjointement par l'Etat et le Conseil départemental.

Le PDALHPD **2023-2029** concerne l'ensemble des thématiques suivantes :

- L'accès aux solutions d'hébergement et de logement accompagné
- L'accès au logement
- La prévention des expulsions
- La lutte contre l'habitat indigne et la précarité énergétique
- L'accompagnement social

Les associations participant au pdalhpdp:

- Collège 7 lutte contre l'exclusion: FAS, SIAO, ESSOR
- Collège 8 Intermédiation locative, MO: FREHA, Inser'toit
- Collège 14 Accueil hébergement accompagnement: Secours Catholique, Croix Rouge, SNL

Des instances où les associations participent(2) le PDALHPD

LES ORIENTATIONS ET ACTIONS DU PLAN

Axes		Orientations		Actions
Garantir l'égal accès à l'hébergement et au logement des personnes défavorisées	A.1	Renforcer la connaissance des publics, de leurs besoins et mieux identifier les freins dans leurs parcours	1	Repérer efficacement les publics prioritaires, et gérer de façon dynamique le vivier associé
			2	Consolider la fonction observation au sein du PDALHPD
	A.2	Développer, adapter et rééquilibrer l'offre d'hébergement, de logement adapté et de logement	3	Renforcer les réponses en logement à destination des personnes en situation de handicap ou en perte d'autonomie (fonctionnelle)
			4	Développer quantitativement et qualitativement l'offre d'hébergement et de logement adapté en accord avec les objectifs fixés par le SRHH, dans une logique de rééquilibrage territorial
			5	Développer le segment « très social », de manière à mieux répondre aux besoins au niveau départemental mais également à rééquilibrer l'offre à l'échelle infra-départementale
Favoriser la fluidité des parcours et l'accompagnement des ménages	B.1	Favoriser la fluidité des parcours pour améliorer l'accès au logement	6	Faciliter l'accès au logement des ménages prioritaires en lien avec les objectifs du logement d'abord en mobilisant l'ensemble des réservataires
			7	Développer la mobilité dans le parc social
			8	Sécuriser la complétude des demandes de logement social en vue de faciliter le processus d'attribution
	B.2	Renforcer l'accompagnement social des ménages	9	Favoriser le partage de connaissance et l'accès à l'information pour une meilleure pratique de l'accompagnement social au bénéfice des ménages
			10	Prévenir les ruptures de parcours des ménages en développant des outils communs aux partenaires de l'action sociale
Assurer le maintien dans le logement dans des conditions décentes	C.1	Renforcer la prévention des expulsions	11	Améliorer la coordination des partenaires de la prévention des expulsions
			12	Renforcer l'accompagnement social dans le cadre de la prévention des expulsions
	C.2	Accélérer l'amélioration du parc le plus dégradé	13	Renforcer le repérage et le traitement des situations d'habitat indigne
			14	Lutter contre la précarité énergétique

SIAO 92

Le Service Intégré de l'Accueil et de l'Orientation (SIAO) du 92 est un Groupement de Coopération Sociale et Médico-Sociale (GCSMS) qui a pour mission de donner accès aux ménages les plus précaires, des solutions d'hébergement et de logement dans le département des Hauts-de-Seine.

AFED 92, Amicale du Nid, Arapej 92, Armée du Salut, Association Du Site de La Défense, Association des Cités du Secours Catholique, Aurore, Auxilia, CASH de Nanterre, Coallia, Croix-Rouge, Emmaüs Solidarité, France Terre d'asile, INSER'TOIT, L'Escale, La Canopée, Les Enfants du Canal, Maison de la Solidarité, Ordre de Malte, Relais Accueil du Vallona, Réseau des Missions Locales 92, SOS Femmes Alternative (Centre Flora Tristan), URHAJ.

SIAO (2)

le SIAO92 (Service Intégré de l'Accueil et de l'Orientation) est un maillon essentiel pour apporter aux ménages/personnes en grande difficulté de logement une solution

NOM	MISSION	RESULTAT 2022
Le service urgence 115	assurer la mise à l'abri des personnes en situation précaire et l'orientation vers des dispositifs d'urgence : centres d'hébergement d'urgence (CHU) ou à défaut, hôtels	<ul style="list-style-type: none"> En 2022, le 115 a reçu 5 710 demandes de mises à l'abri dont 3 085 étaient des primo-demandes 434 ménages ont été accueillis dans un centre 6 570 personnes, dont 3 348 adultes et 3 232 enfants, qui ont été prises en charge à l'hôtel
La PASH	la Plateforme d'Accompagnement Social des ménages hébergés à l'Hôtel	25 travailleurs sociaux ont accompagné 793 ménages ce qui a permis de réaliser 290 sorties positives

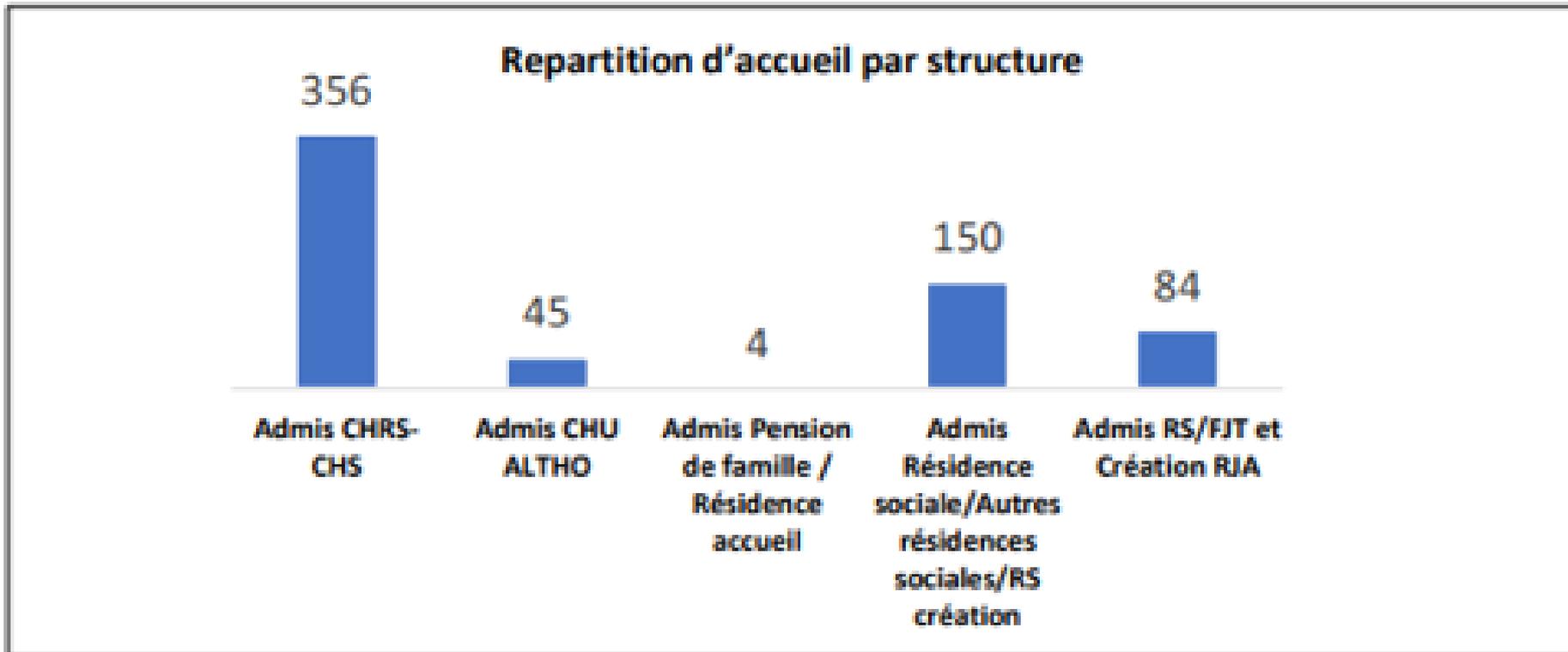
SIAO (3)

NOM	MISSION	RESULTAT 2022
Le service insertion-DAHO (droit à l'hébergement opposable)	Orienter vers un dispositif d'hébergement adapté tous les ménages sans domicile ou risquant de l'être et nécessitant un accompagnement	<ul style="list-style-type: none"> • 2 823 ménages enregistrés comme primo-demandeurs d'hébergement • 639 d'entre eux ont pu être accueillis en structure. • En fin d'année, il restait 1 156 ménages sur liste d'attente
Le service logement	Contribuer à fluidifier les sorties des structures d'hébergement ou de logement temporaire en attribuant un caractère de priorité (labellisation) aux ménages recherchant un logement social	<ul style="list-style-type: none"> • 1 066 demandes reçues, • 415 ménages ont accédé à un logement social • Fin 2022, 445 en attente d'une proposition de logement

Bilan du SIAO
Insertion -DAHO



639 ménages
accueillis en structure



Motifs de la demande des ménages en attente

Motifs de la demande	Nombre de ménages	Motifs de la demande	Nombre de ménages
Absence de ressources	16	Fin d'hospitalisation	9
Arrivée en France	42	Inadaptation du logement	43
Autre	49	Logement insalubre	6
Départ du département initial	3	Logement repris par le propriétaire	8
Dort dans la rue	131	Rapprochement du lieu de travail	9
Evacuation de camp/bidonville	1	Risque d'expulsion locative	8
Expulsion locative	29	Séparation ou rupture des liens familiaux	33
Expulsion SQUAT	7	Sortie de détention	21
Fin de PEC MHL (mission hébergement logement)	17	Sortie de Logement accompagné	4
Fin de prise en charge ASE	79	Sortie d'hébergement	205
Fin de prise en charge Conseil Général	3	Sortie dispositif asile	239
Fin d'hébergement chez des tiers	157	Violences familiales-conjugales	37

Total 1156

Motifs de la demande des ménages en attente

Motifs de la demande	Nombre de ménages	Motifs de la demande	Nombre de ménages
Absence de ressources	16	Fin d'hospitalisation	9
Arrivée en France	42	Inadaptation du logement	43
Autre	49	Logement insalubre	6
Départ du département initial	3	Logement repris par le propriétaire	8
Dort dans la rue	131	Rapprochement du lieu de travail	9
Evacuation de camp/bidonville	1	Risque d'expulsion locative	8
Expulsion locative	29	Séparation ou rupture des liens familiaux	33
Expulsion SQUAT	7	Sortie de détention	21
Fin de PEC MHL (mission hébergement logement)	17	Sortie de Logement accompagné	4
Fin de prise en charge ASE	79	Sortie d'hébergement	205
Fin de prise en charge Conseil Général	3	Sortie dispositif asile	239
Fin d'hébergement chez des tiers	157	Violences familiales-conjugales	37

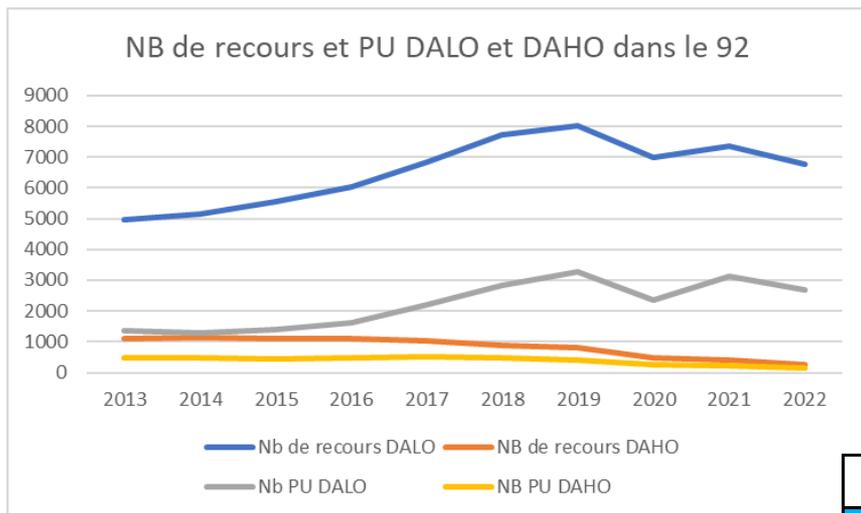
Total 1156

La commission de médiation DALO/DAHO

La commission **se prononce sur le caractère prioritaire de la demande et sur l'urgence** qu'il y a à attribuer au demandeur un logement ou à l'accueillir dans une structure d'hébergement, en tenant compte notamment des démarches précédemment effectuées dans le département ou en Ile-de-France dans la région. Peuvent être désignées par la commission comme prioritaires et devant être logées d'urgence les personnes de bonne foi qui satisfont aux conditions réglementaires d'accès au logement social qui se trouvent dans l'une des situations prévues au même article et qui répondent aux caractéristiques suivantes

La commission de médiation rend sa décision dans un délai de trois mois à compter de la réception de la demande.

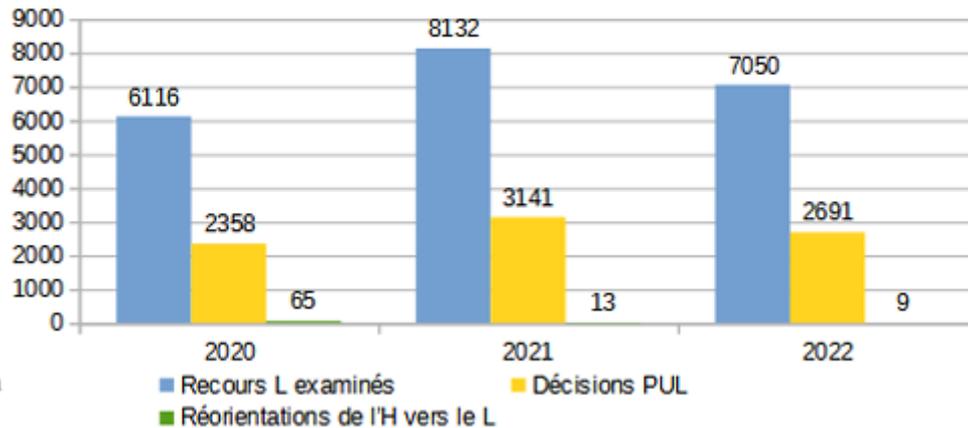
La commission de médiation DALO/DAHO



	2013	2022
Nb de recours DALO	4948	6763
NB de recours DAHO	1107	273
Nb PU DALO	1346	2691
NB PU DAHO	470	158
taux de reconnaissance DALO	27%	40%
taux de reconnaissance DAHO	42%	58%

Evolution des décisions favorables par rapport aux recours logement examinés en 2022 par la COMED 92

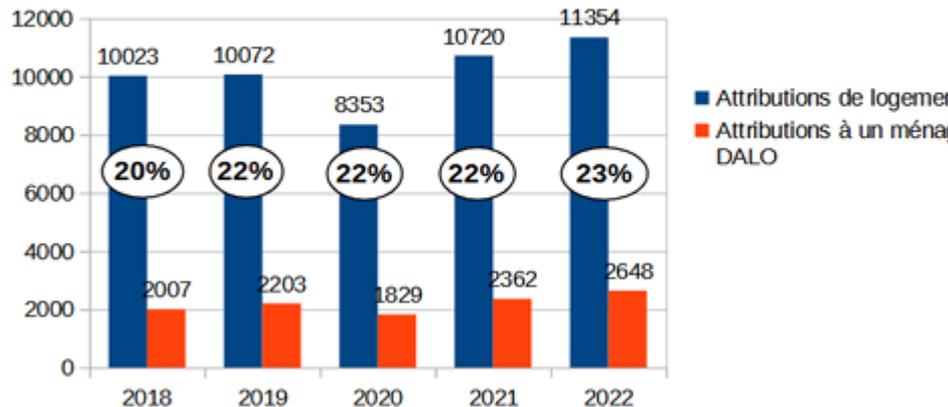
Source : Infocentre InfoDALO



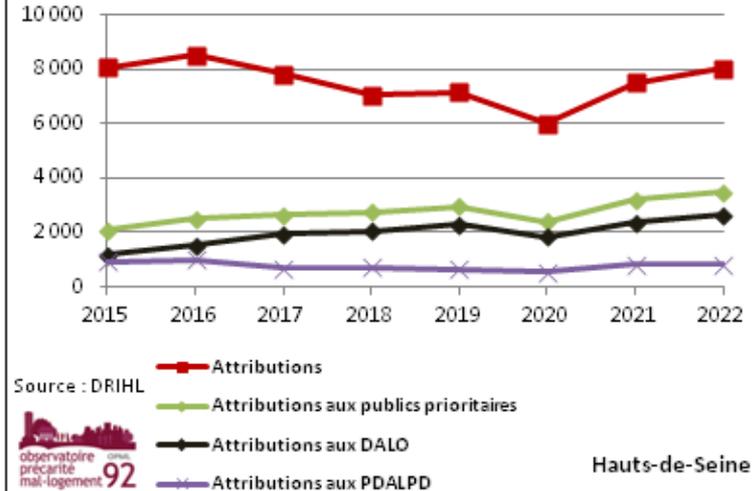
28 ma

Evolution annuelle du nombre d'attribution de logement social et du taux d'attributions aux ménages PU DALO

Source : Infocentre SNE

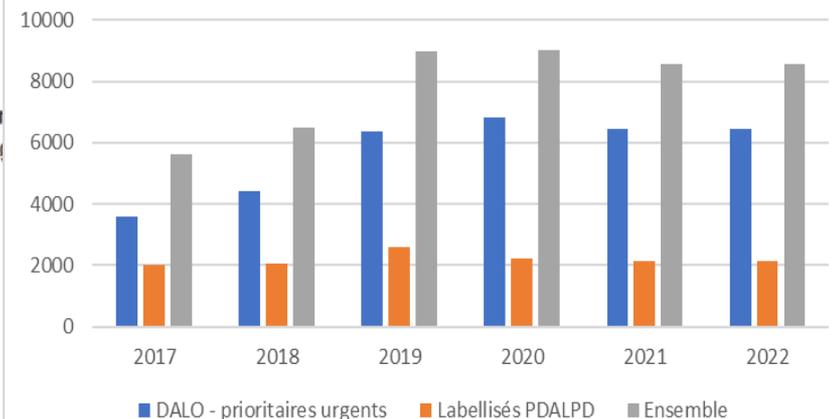


Attribution des Logements Sociaux Hors Mutation



observatoire
précarité
mal-logement **92**

Nombre de publics prioritaires à reloger en fin de chaque année 92



LA COMED

COMED

Collège 2 logt PD:

Inser'toit, SNL, La Canopée, Habitat et Humanisme
Armée du salut

Collège 4 insertion-logt:

Coalia, Cités Caritas, Freha, Soliha

Collège 5 exclusion:

Croix Rouge, Adil, SC, HCPLD

le Comité de veille « DALO » Hauts de Seine

se donne pour objectif de cibler les problèmes que la loi pose au niveau local et les difficultés rencontrées notamment au sein de la COMED par le biais des associations qui y siègent. Il se saisira de ces problèmes afin d'interpeler et de faire des propositions aux représentants de l'Etat et aux responsables de la politique du logement dans les Hauts de Seine.

Les 10 permanences DALO

Solidarité Formation Médiation (SFM) 92	Clichy
Nouvelles Voies	Nanterre et communes environnantes
Secours catholique	Levallois et communes environnantes
Secours catholique	Châtillon et communes environnantes
Secours catholique	Antony et communes environnantes
Secours catholique	Asnières et communes environnantes
Secours catholique	Puteaux et communes environnantes
Secours catholique	Vanves et communes environnantes
Secours catholique	Boulogne et communes environnantes
Secours catholique	Meudon

Des instances où les associations participent (3) Conférences Intercommunales du Logement (CIL)

Des outils pour une plus grande équité dans les attributions

CIL installée à l'échelle des EPT, en application des lois **ALUR** (2014) et **Egalité et Citoyenneté** (LEC - 2017), avec deux objectifs :

1) **Adopter des orientations en matière d'attributions** conformes aux obligations de la LEC :

- ✓ Relogement des publics prioritaires pour 100 % du contingent préfectoral (25 % des attributions hors fonctionnaires), et pour 25 % des autres contingents, total ≈ 40% des attributions.
- ✓ Renforcer les politiques de mixité au profit des QPV , avec :
 - Plus de **25 % d'attributions** aux demandeurs du **1^{er} quartile** (< 9126 €/UC/an) **hors QPV**.
 - Plus de **50% d'attributions** à ceux des trois quartiles les plus élevés **en QPV**.

⇒ **Document correspondant = Convention Intercommunale d'attribution.**

NB D'autres orientations sont possibles : suivi des "sans proposition", "logement d'abord", ...

2) **Renforcer la transparence et l'équité des attributions**, par la mise en place :

- ✓ d'un **accueil** qui garantisse aux demandeurs un égal accès à l'enregistrement et à l'information,
- ✓ de **modalités de gestion de la demande** avec des règles claires et transparentes,
- ✓ d'une **cotation de la demande** qui permette d'attribuer de manière objective sans discrimination.

⇒ **Document correspondant = PPGDID***

** Plan partenarial de gestion de la demande et d'information des demandeurs*

Pourquoi des CIL?

Une grande évolution:

- Passage d'une situation de grande liberté (sous contrainte des respecter les plafonds aux attributions et de « prendre » quelques publics prioritaires), liberté pour les bailleurs (CAL) et les communes (les Maires)
- À une organisation pour mettre en œuvre
 1. **une politique d'attribution** répondant à des objectifs quantitatifs pour les publics prioritaires et les 1^{er} quartiles, développer la coopération/coordination entre les bailleurs (les mutations, les cas difficiles, les opérations de relogement avec charte commune)
 - 2, **des priorités adaptées au territoire** notamment par la cotation et plus de transparence (les moyens pour mettre en œuvre un PPGDID)

Des instances où les associations participent (3) Conférences Intercommunales du Logement (CIL)

3^{ème} collège des CIL du 92

TERRITOIRE	3 ^{ème} collège			autre
	Nombre	Usagers	Associations	
VSGP	5	CNL UNLI	SaintRaphael Initiatives Secours catholique	HH -IdF
GPSO	10	CNL CGL	FAS FAPIL UNAFO SIAO92 AURORE Secours catholique Secours populaire Armée du Salut	Inser'toit
POLD	5	CNL CLVC	Centre logt JT Fondation Abbé Pierre Saint Vincent de Paul	Aurore
BNS	7	CNL CGL	Adil92 L'Appart L'Escale Fondation Abbé Pierre Inser'toit	

Cotation (extrait du projet de GPSO)

Composition de la grille par nature de critères

Nature des critères	Pondération	
DALO	30 points	} Total : 18 critères obligatoires (commun à tout le territoire national)
17 critères obligatoires	Entre 20 et 25 points	
15 critères facultatifs	Entre 2 et 15 points	} Total : 24 critères propres au territoire de GPSO
9 critères locaux	Entre – 10 (2 malus refus logement adapté + fausse déclaration) et 10 points	

Source GPSO

Synthèse des éléments de concertation sur les critères facultatifs

nos partenaires ont souhaité faire ressortir dans la cotation de la demande :



Ancrage territorial
2 critères pondérés à
+ 15 points

→ Valoriser le lien au territoire (habite/travail)



Situation professionnelle
5 critères pondérés de + 2 à
+10 points

→ Travailleurs clés, travailleurs pauvres, CDD/interim, non éligibles à un contingent dédié, étudiants, apprentis



Ancienneté de la demande
Barème de 6
tranches pondérées
de 0 à + 8 points



Situation économique
2 critères pondérés à
+3 et + 4 points

→ Faible reste à vivre...
taux d'effort élevé,



Situation actuelle
7 critères pondérés de + 2 à +
6 points

→ situations d'urgence (logement repris, démolit, évènement grave) et meilleure adaptation du logement aux besoins (santé, handicap, suroccupation)

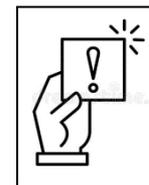


Composition familiale
2 critères pondérés + 3
points

→ Meilleure prise en charge des besoins liés à la composition familiale et aux jeunes (moins de 30 ans)



Mutation / parcours résidentiels
+ 2 points



Refus illégitime, fausse déclaration
2 critères à - 10 points

Source GPSO

Une fois le plan de gestion approuvé, GPSO paramétrera le SNE pour que la cotation soit calculée automatiquement. Néanmoins, les critères locaux devront être cochés.

Autres lieux de plaidoyer

- les CCAS (en particulier l'établissement des Analyses des besoins sociaux)
- les élus (députés ...)
- Les PLU
- Les candidats aux élections
- Les députés...
- Des réunions locales d'information

Les sans-papiers

L'insuffisance de l'accueil inconditionnel font que les sans-papier sans solution publique.

On voit apparaitre:

- les initiatives individuelles ou des collectifs